

L'ASSURANCE EN CHIFFRES

Publication trimestrielle | Mars 2024

FAITS ET EVENEMENTS RECENTS

- **11 Janvier 2024** : L'ASACI a organisé une séance de présentation de l'annexe fiscale, animée par le cabinet MONDON CONSEIL INTERNATIONAL.
- **03 au 05 avril 2024** : L'ASACI a organisé un séminaire sur les « Normes réglementaires et examens de contrôle des états CIMA » animé par M. Abdramane BERTE, Secrétaire Exécutif Carte Brune CEDEAO en sa qualité d'ancien commissaire contrôleur CIMA.
- **24 avril 2024** : L'ASACI a tenu son **Assemblée Générale mixte** marquée par la modification des statuts et règlement intérieur et la reconduction du Président Mamadou KONE pour un mandat de trois ans.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Le premier trimestre de l'année 2024 a été marqué par la victoire de l'équipe nationale de football de Côte d'Ivoire lors de la CAN 2023. Cet événement a renforcé la fierté nationale et stimulé l'activité économique, en particulier dans les secteurs des services, du tourisme et du commerce.

La Côte d'Ivoire reste sur une trajectoire économique positive, qui devra être renforcée pour accélérer la transformation structurelle de son économie, telle qu'envisagée dans la Vision 2030 et le Plan National de Développement (PND) 2021-2025.

En effet, le pays a continué à afficher une croissance stable, en partie soutenue par les investissements continus dans les infrastructures et l'augmentation de la consommation intérieure. Les secteurs clés tels que l'agriculture, l'industrie et les services ont tous contribué positivement à la croissance.

Le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) pour l'année 2024 est projeté à 6,5 % selon le FMI et le taux d'inflation devrait se positionner à 4,2 %.

Ces estimations sont solidifiées par les investissements du PND 2021-2025, ainsi que la découverte et l'entrée en production des gisements :

- gazier et pétrolier "Baleine" dont les ressources en pétrole brut sont estimées à 2,5 milliards de barils et 3 300 milliards de pieds cubes de gaz naturel¹ ;
- d'hydrocarbures "Calao", avec ses ressources potentielles estimées entre 1 et 1,5 milliard de barils d'équivalent pétrole¹ ;
- aurifère de classe mondiale "projet KONE", la plus grande mine dans le pays à ce jour, dont les ressources minérales sont évaluées, selon M. Martino de Ciccio, à 5 millions d'onces, soit 155,5 tonnes d'or avec une teneur moyenne de 0,72 g/t¹.

L'exploitation de ces gisements devrait apporter une forte contribution à l'amélioration des besoins énergétiques du pays tout en renforçant la croissance économique de la Côte d'Ivoire et son développement futur. Cette croissance sera portée par plusieurs secteurs, en plus de l'énergie, notamment le BTP, l'extraction minière, l'industrie agroalimentaire, le commerce, les télécommunications et l'agriculture, ainsi que par les investissements et la consommation. Le secteur de l'assurance ne restera pas en marge dans la stimulation de l'économie ivoirienne.

¹ Côte d'Ivoire - Portail officiel du Gouvernement - www.gouv.ci

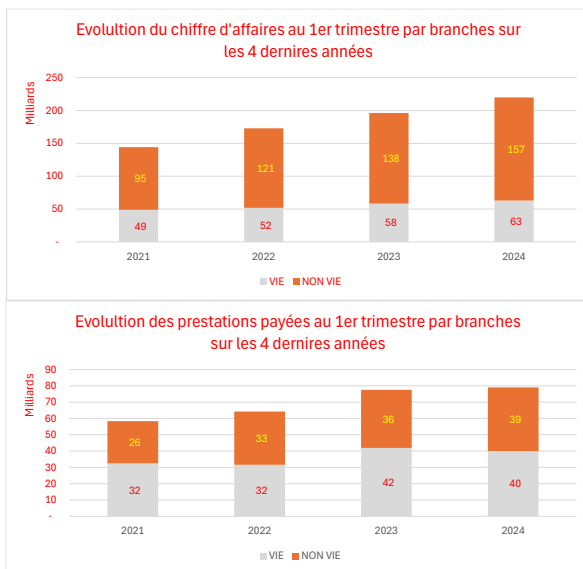
« *L'industrie des assurances en Côte d'Ivoire montre une résilience et une adaptabilité remarquable, renforçant sa position au cœur de l'économie nationale.* »

CHIFFRE D'AFFAIRES

Dans le contexte économique dynamique de la Côte d'Ivoire, les compagnies d'assurance continuent d'exploiter les opportunités offertes par la croissance économique et l'émergence d'une classe moyenne.

Le secteur de l'assurance a maintenu sa trajectoire ascendante au premier trimestre de 2024, enregistrant un chiffre d'affaires de plus de 220 milliards de francs CFA contre 196 milliards de francs CFA en 2023, soit une croissance de 12%.

Cette croissance reflète les efforts continus d'investissements des assureurs dans la technologie et les canaux de distribution pour mieux répondre aux besoins croissants des assurés et maintenir leur compétitivité sur le marché. La progression est soutenue par la branche Non-Vie et la branche Vie, qui connaissent toutes deux, une augmentation de leurs primes collectées.



▪ Focus sur la Branche Non-Vie :

La branche Non-Vie a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 157 milliards de francs CFA en 2024 contre 137 milliards de francs CFA en 2023, soit une croissance de 14%. Cette progression est attribuée à un accroissement des primes de plusieurs produits plus particulièrement les produits Automobile, Santé et Incendie et Risque Divers, qui à eux trois (3) concentrent plus de 81% du chiffre d'affaires. La digitalisation des attestations d'assurance Automobile a apporté un impact positif sur le processus de production des contrats d'assurance automobile.

▪ Focus sur la Branche Vie :

La branche Vie a enregistré un chiffre d'affaires de plus de 62 milliards de francs CFA en 2024 contre 58 milliards de francs CFA en 2023, soit une hausse de 8%. Cette augmentation est portée principalement par les contrats d'Épargne Périodique, les contrats Mixte et les contrats de Prévoyance, qui constituent un top 3 de produits détenant plus de 97% du chiffre d'affaires.

Contactez-nous

Sécretariat ASA-CI

Tel : + 225 27 22 451 845

Mob : + 225 07 04 279 990

secretariat@asaci.net

LES PRESTATIONS PAYEES

Les prestations payées au cours du premier trimestre de l'année 2024 s'élèvent à 77 milliards de francs CFA sensiblement identiques à celles réalisées sur le premier trimestre 2023.

- **Focus sur la Branche Non-Vie :**

Les prestations payées dans la branche Non-Vie se chiffrent à 37 milliards de francs CFA en 2024 contre 35 milliards de francs CFA en 2023, marquant une croissance de 6%. Cette augmentation est principalement due au suivi rigoureux de l'arrêté périodique de règlement des recours inter-compagnies favorisant l'apurement du stock des sinistres en suspens, de l'inflation sur le coût des pièces de rechanges des véhicules et de la revalorisation du SMIG.

- **Focus sur la Branche Vie :**

Les prestations payées dans la branche Vie s'élèvent à 40 milliards de francs CFA en 2024 contre 42 milliards de francs CFA en 2023, soit une baisse de 5%. Cette baisse s'explique essentiellement par la diminution des rachats sur les contrats d'Épargne, la non reconduction des paiements de départs à la retraite anticipés observés dans le portefeuille de certaines compagnies.

CONCLUSION

En conclusion, le secteur de l'assurance a enregistré une augmentation de son chiffre d'affaires au cours du premier trimestre de l'exercice 2024. Cette performance s'explique par l'amélioration de la situation économique globale du pays, l'innovation dans les produits d'assurance et un investissement permanent dans la technologie et les canaux de distribution. Elle augure la même dynamique de croissance au cours des prochains trimestres, soutenue par les efforts de sensibilisation de la population à l'importance de la protection financière.